

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Thibault TELLIER – Annick CASTELEIN – Michel PETILLON – Anne THOREZ – Franck GILME – Claudine ZAHM – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Thérèse-Marie COUVREUR – Dominique ACKOU – Claudie RIUS – Thierry MITTENAERE – Olivier DHONT – Simon BEAUMONT – Edwige CARDENIA – Xavier DUQUESNE – Virginie LAMBLIN – Mustapha GUIROUS – Fernando ROCHA – Peggy ROBERT – Alexandra COUSTY – Alice KINNEN – Emilie LIVET – Julien MARIEN – Jean MOTUELLE – Romain WAQUET – Peggy HAPPE DUPRET – Eric ZAJDA – Mathieu LECLERCQ

PROCURATIONS :

Sylvie BLOTTIAUX donne procuration à Eric ZAJDA

Claudine ZAHM donne procuration à Antonio DA SILVA (pour les délibérations 1.09 à 1.13)

Peggy ROBERT donne procuration à Mustapha GUIROUS (pour les délibérations 1.09 à 1.13)

SECRETAIRE :

Romain WAQUET

Présentation de l'éphéméride

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 25 mai 2020

1.01- CONSEIL MUNICIPAL – INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES – RECTIFICATION PORTANT REPARATION D'UNE « ERREUR MATERIELLE »

Après débat a été adoptée la délibération sur les indemnités de fonctions des élus comme suit :

- Maire : 62.97 %
 - 1^{er} adjoint au 7^{ème} adjoint : 15.43 %
 - 21 Conseillers municipaux délégués : 4.12 % par conseiller.
- DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – PRISE EN CHARGE EXCEPTIONNELLE DES FRAIS D'HEBERGEMENT PENDANT LE CONFINEMENT

Après débat a été adoptée la délibération sur la prise en charge par la Commune des frais d'hébergement des agents mis en « quarantaine » pendant le confinement. Montant des frais engagés : 510,50 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- CONSEIL MUNICIPAL – PERSONNELS MUNICIPAUX – REGIME INDEMNITAIRE – INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT) – POLICE MUNICIPALE

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre du régime indemnitaire en faveur des agents de la Police Municipale selon le détail ci-dessous :

GRADES	Montants de référence annuels au 01/02/2017
Chef de Service de Police Municipale	595,77 €
Chef de Service de Police Municipale Principal de 2 ^{ème} classe	715,11 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.04- CONSEIL MUNICIPAL – PERSONNELS MUNICIPAUX – REGIME INDEMNITAIRE – INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

Après débat a été adoptée la délibération relative au versement de l'IHTS pour tous les agents relevant des cadres d'emplois repris dans la délibération (le tableau des cadres d'emplois et la liste des emplois sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat Général).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- ASSOCIATION RONCQ-SELINKEGNY – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LIANES COOPERATION – REALISATION DE LATRINES A DAR SALAM

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association Roncq-Sélinkégny. Reversement intégral à Lianes Coopération pour contribuer à l'aménagement de deux salles de classes et de latrines à Dar Salam.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC DIVERSES ASSOCIATIONS – FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE FORMATION ANNEE 2019 – CONSOLIDATION DES COMPTES – SUBVENTIONNEMENT 2020 – 2^{EME} ACOMPTE

Après débat a été adoptée la délibération sur le 2^{ème} acompte du subventionnement 2020 aux associations incluant la consolidation des frais de déplacements et de formation de l'année 2019 (voir annexe).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- ADMISSIONS EN NON-VALEUR – CREANCES ETEINTES – EXERCICES 2014, 2018 ET 2019

Après débat a été adoptée la délibération sur l'admission en non-valeur exercices 2014, 2018 et 2019 selon le détail ci-dessous :

EXERCICE 2014	222,60 €
EXERCICE 2018	1 692,87 €
EXERCICE 2019	162,75 €
TOTAL	2 078,22 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- REPRISE DE PROVISIONS COMPTABLES POUR CREANCES DOUTEUSES – CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE PROVISION – EXERCICE 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution d'une nouvelle provision pour risque à hauteur de 4 000 € au titre de l'année 2020.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.09- COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019

Présentation du compte administratif 2019. Après débat la délibération a été adoptée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019

Présentation du compte de gestion 2019. Après débat la délibération a été adoptée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11- EXERCICE BUDGETAIRE 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – AJUSTEMENTS DE CREDITS

Présentation de la Décision Modificative n°1. Après débat la délibération a été adoptée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses –

Chapitre 011 -	Charges à caractère général	- 142 000 €
Chapitre 014 -	Atténuations de produits	- 83 200 €
Chapitre 65 -	Autres charges de gestion courante	- 2 800 €
Chapitre 67 -	Charges exceptionnelles	+ 60 000 €
Chapitre 68 -	Dotations aux amortissements et provisions	+ 4 000 €
Chapitre 022 -	Dépenses imprévues	+ 9 000 €
	TOTAL	- 155 000 €

Recettes –

Chapitre 70 -	Produits des services, du domaine....	- 250 000 €
Chapitre 73 -	Impôts et taxes	+ 58 000 €
Chapitre 74 -	Dotations, subventions et participations	+ 35 000 €
Chapitre 78 -	Reprises sur amortissements et provisions	+ 2 000 €
	TOTAL	- 155 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Quelques ajustements de crédits au chapitre 21 mais à budget constant par rapport au budget primitif.

Aucun ajustement de crédits n'a été réalisé aux chapitres 20 et 23.

Aucun ajustement pour ce qui relève de la partie recettes

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- VENTS VIOLENTS – PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE – CONCESSION FUNERAIRE ENDOMMAGEE – CIMETIERE DU BLANC-FOUR – REPARATION – PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE

Après débat a été adoptée la délibération sur la prise en charge par la Ville du coût de remplacement de la pierre tombale pour un montant de 1 873 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.13- ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – 1 RUE DE LA BRIQUETERIE – SECTIONS CADASTRALES AK 170 ET AK 171

Après débat a été adoptée la délibération sur l'acquisition d'une parcelle de terrain 1 rue de la Briqueterie (parcelles AK 170 et 171). Pour un montant de 20 776,49 €.

Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer l'acte d'acquisition au profit de la commune (les frais d'acte sont à la charge de la commune).

-DELIBERATION ADOPTEE-

Arrêtés/Décisions du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 25 mai 2020 : 21

Levée de séance à 20h40
RD/FV/MV/AC – le 23 juin 2020